

Enseignement universitaire de médecine générale : Bilans et perspectives

Le bureau de la Société Française de Médecine Générale annonce la constitution d'une "Intercommission Recherche et Etudes Médicales".

La mission de cette commission est de contribuer, par tous les moyens dont notre société dispose à la solution des difficiles problèmes que pose l'enseignement de la Médecine Générale en France.

Notre décision résulte des constatations suivantes que nous jugeons favorables à l'ouverture d'une réflexion approfondie.

1° - Le rapport analytique et synthétique du Professeur J. BEYLOT sur l'état du troisième cycle de Médecine Générale en France (1984-86) rend compte, avec une objectivité à laquelle il faut rendre hommage, des difficultés pratiques, structurelles et conceptuelles, auxquelles se heurtent aujourd'hui tous ceux qui ont en charge l'enseignement de la médecine générale en France, à savoir les généralistes mais aussi les universitaires et les médecins hospitaliers qui en ont revendiqué la direction. Nous rejoignons toutes les questions et tous les doutes exprimés dans la conclusion de ce rapport.

2° - Les récentes déclarations du Professeur Jean-François GIRARD, Directeur Général de la Santé, en faveur d'une nouvelle lecture de la "loi Debré" nous apparaissent comme la voie même dans laquelle nous pouvons nous engager pleinement, afin que l'université, dans l'enseignement de la médecine, redevienne représentative de l'ensemble des professions qu'elle forme.

Nous partageons également l'analyse du Professeur J-F. GIRARD sur la nécessité de faire évoluer les esprits grâce aux dispositifs en vigueur. Reste que, selon une formule récente reprise par Edgar MORIN, "on ne peut pas réformer l'institution sans avoir, au préalable, réformé les esprits mais on ne peut pas réformer les esprits sans avoir, au préalable réformé les institutions".

3° - L'apparition, en France, d'un jeune et dynamique syndicat catégoriel propre à la médecine générale est, selon nous, un tournant important. En effet, les problèmes de la formation des médecins sont intriqués avec des questions de partage des pouvoirs dans le champ médical qui obèrent gravement la philosophie et les missions propres de l'Université.

Une réflexion et une politique syndicales autonomes sont, selon nous, un élément de rééquilibrage favorable à l'émergence des besoins réels pratiques mais aussi universitaires, d'un groupe professionnel hiérarchiquement malmené, tel que celui de la médecine générale. Il se trouve que ces besoins répondent aussi, sous d'autres aspects, à des problèmes de portée collective et nationale.

4° - Enfin, la nomination d'une commission chargée de faire un bilan de l'application de la loi de décembre 1982, modifiant le troisième cycle des études médicales, est un signe encourageant que nous interprétons comme un constat fait par les autorités de tutelle : celui de l'absolue nécessité d'une réflexion approfondie sur les études et la formation actuelle du médecin généraliste français. Le choix d'un mode de travail qui ne soit pas spectaculaire nous paraît un présage favorable.

De toute façon, ce travail ne peut plus être éludé. Il y va des équilibres fondamentaux de l'Assurance Maladie, mais aussi des obligations nées de l'entrée en vigueur de la législation européenne de 1992.

Il y va aussi du bon renom de nos Facultés de Médecine car, comment accepter l'idée de voir, dans trois ans, nos propres étudiants en médecine générale désertier nos UFR et aller chercher ailleurs, en Grande-Bretagne ou en Hollande par exemple, une formation adéquate que l'équivalence des diplômes dans la CEE leur permettra, ensuite, de mettre en application à leur retour en France.

On notera qu'il ne s'agit nullement d'une hypothèse relevant de la science-fiction puisque le détour par la formation anglosaxonne a été longtemps la voie royale par laquelle nos jeunes spécialistes atteignaient le niveau élevé de qualifications auquel ils aspiraient.

L'intercommission de la Société Française de Médecine Générale est composée :

- des membres de son Conseil Scientifique
- des membres du Département pédagogique
- des membres titulaires de notre société, déjà engagés dans les expériences d'enseignement de la médecine générale dans diverses UFR.

La présidence de l'intercommission sera assurée, conjointement, par le Docteur O.ROSOWSKY, chargé du Département Recherche, et par le Docteur G.VERY, chargé du Département Pédagogique.

Le groupe de travail, ainsi constitué, aura pour mission de proposer à la commission du Bilan, aux conseillers techniques, aux responsables universitaires mais aussi syndicaux, et à la communauté médicale dans son ensemble, les éléments acquis par la Société Française de Médecine Générale dans ses études et travaux propres, comme dans les contacts internationaux qu'elle cultive depuis quinze ans.

La Société Française de Médecine Générale est consciente de la complexité de la situation actuelle qu'il s'agit de faire évoluer. Sa contribution s'efforcera de tenir compte du temps nécessaire à la maturation des solutions possibles et elle cherchera à dégager les voies envisageables en les éclairant et en les expérimentant.

Dr Oscar ROSOWSKY, Président - la Hay-les-Roses (94)
 Dr Bernard VINCENT, Président délégué aux Régions - Nantes (44)
 Dr Gérard VERY, Vice-Président - Brunoy (91)
 Dr Philippe JACOT, Vice-Président - Versailles (78)
 Dr Jean-Luc GALLAIS, Vice-Président - Aubervilliers (93)
 Dr Michel BRUNEL, Secrétaire Général - Paris (75)
 Dr Jérôme ANDRAL, Secrétaire Général Adjoint - Hay-les-Roses(94)
 Dr Robert SOURZAC, Trésorier - Brunoy (91)
 Dr Gerard AGULHON, Trésorier-adjoint- Paris (75)
 Dr Jacques CHARON Membre du bureau - Bordeaux (33)

ainsi que

Dr Didier BEGUIN,- Le Mee sur Seine (77) Dr André FLACHS -Caen (14)
 Dr Jean FOEX -Divonnes les Bains (01) Dr Pierre FERRU -Gencay (86)
 Dr Jean Baptiste FORNARI -Menton (06) Dr Claude CLEMENT -Servian (34)
 Dr Bernard DEGORNET -Hyeres (91) Dr Noelle DIEHL -Norges la ville (21)
 Dr Jean claude HUBER -Dijon (21) Dr Anne Marie CHESNEAU - Epinay les
 Mines (71) Dr Boris MINSKY-KRAVETZ -Lucé (28) Dr Guy SALFATI - Autun
 (21) Dr André VIEL -Bricquebec (50) Dr Serge VAN DEN BOOSCHE -
 Quistreharn (14)

Le Professeur Beylot, dans la présentation de son rapport sur le 3ème cycle de Médecine Générale en France 1984-1986, a signalé d'une part qu'un grand effort a été fait dans la plupart des U.F. mais que d'importants dysfonctionnements ont été signalés, dont le plus significatif nous a semblé être la désaffection des étudiants vis à vis des cours théoriques.

D'autre part, les enseignants généralistes ne nous semblent pas avoir été interrogés.

Nous avons eu connaissance de deux rapports seulement émanant de ces praticiens.

L'un de ceux-ci, que nous n'avons vu mentionné nulle part, compte 4 tomes et 250 pages. Il émanait de nos confrères de Caen auxquels nous avons demandé quelques explications au vu de ce qu'il était dit de leur démission dans le rapport du Professeur Beylot.

Nous avons reçu la lettre ci-après.

Aussi, pensons-nous intéressant de donner, ici, d'une part la perception que le rapporteur a eu du problème posé, et d'autre part, des extraits du tome I du rapport déposé par les praticiens au moment de leur démission.